



# Parliamentarians for Global Action Action Mondiale des Parlementaires

## CONTACT

Sén. Mwamba Mushinkonke Mwamus  
Président Groupe National PGA-RDC  
Tél: +243 997 01 54 63, Email: [mwamusmwamba@yahoo.fr](mailto:mwamusmwamba@yahoo.fr)

M. Eloi Urwodhi  
Consultant PGA en RDC  
Tél : +243 990 90 39 58, Email : [eloipga@gmail.com](mailto:eloipga@gmail.com)

## POUR DIFFUSION IMMEDIATE

### **LA LOI DE MISE EN ŒUVRE DU STATUT DE ROME DECLAREE RECEVABLE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

*Kinshasa, 4 novembre 2010* – A 14.30h, après un débat intense de plus de 2,5h dans l'Assemblée plénière au Palais du Peuple à Kinshasa, sous la présidence de l'Honorable Boris Mbuku Laka, premier Vice-président et Président de séance, le projet de loi de mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale a été déclarée recevable par une large majorité des députés présents.

Pendant le débat, le projet de loi a été défendue par plusieurs membres de l'Action Mondiale des Parlementaires, notamment **l'Honorable Emmanuel Adubango Ali**, qui a souligné l'importance de cette loi pour la future création d'un fond national de réparation pour les victimes. **L'Honorable Sabine Muhima Bintu**, seule femme à intervenir dans le débat, à son tour, a mis l'accent sur la responsabilité des juridictions nationales congolaises à lutter contre l'impunité et les mérites de leur proximité des communautés affectées.

En totalité, le débat a connu 15 interventions, dont certains parlementaires de l'opposition qui se sont exprimés démocratiquement contre la loi en avançant entre autre des questions d'incompatibilité avec la constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. La peine capitale, qui n'est pas retenue par les auteurs de la loi, à savoir **l'Honorable Professeur Raphael Nyabirungu mwene Songa** et **l'Honorable Crispin Mutumbe Mbuya**, membres de PGA, a également suscité des critiques.

Comme prochaine étape, la loi de mise en œuvre sera envoyée dans la Commission Politique Administrative Juridique (PAJ) de l'Assemblée Nationale pour son examen approfondi.

### **PGA en République Démocratique du Congo**

Depuis fin 2006 un groupe parlementaire multipartite s'engage dans le cadre de l'Action Mondiale des Parlementaires (PGA) pour adresser, à travers leur engagement individuel en tant que législateurs, les défis d'une société post-conflit. Le groupe, compris de plus de 80 membres à ce jour, se mobilise activement en faveur de l'adoption du projet de mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale. Avec le support du parlement congolais, PGA a organisé deux conférences parlementaires en mars et décembre 2009 au Palais du Peuple à Kinshasa. En début d'octobre 2010, une délégation parlementaire de la RDC a visité la Cour Pénale Internationale à La Haye.